DEMANDE D'ADHÉSION COLLECTIVE

CCN des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966 IDCC 413

Régime conventionnel + Options garanties décès – IAD et rachat de franchise

Entreprise

☑ Prévoyance



CCN des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966



IDCC 413

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE D'ADHÉSION

Merci de renvoyer votre demande d'adhésion complétée, datée et signée, accompagnée des documents mentionnés ci-dessous.	Réservé au centre de gestion
PIÈCES OBLIGATOIRES	
 Un extrait Kbis de moins de trois mois du siège et des différents établissements : ou à défaut l'inscription au répertoire SIRENE ; ou à défaut le justificatif d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM) ; ou à défaut la notification d'inscription INSEE, ou à défaut le récépissé de déclaration en préfecture pour les associations. La copie d'une pièce d'identité du ou des dirigeant(s) et du signataire si différent en cours de validité : carte nationale d'identité (recto/verso), passeport, carte de séjour ou permis de conduire délivré depuis le 16/09/2013 avec date de fin de validité. 	
La délégation de pouvoir en bonne et due forme du signataire si ce dernier n'est pas le représentant légal de l'entreprise. A défaut, les statuts, si ceux-ci confirment le pouvoir du signataire. La copie de la déclaration au registre des bénéficiaires effectifs au greffe du tribunal de commerce.	
PIÈCES SUPPLEMENTAIRES OBLIGATOIRES SELON DOSSIER	
Le(s) tableau(x) des sinistres en cours au jour de la date d'effet du contrat et survenus antérieurement à cette date.	
Attention : les sinistres en cours non déclarés lors de l'adhésion ne seront pas pris en compte ultérieurement.	
Une liste déclarative des anciens salariés couverts au titre de la portabilité des droits indiquant pour chaque intéressé(e) son numéro de Sécurité sociale, ses nom et prénom, sa date et lieu de naissance (CP, ville, pays), la date de cessation de son contrat de travail, le salaire annuel brut soumis à cotisations de Sécurité sociale précédant cette date de cessation, les dates de début et de fin de la période de maintien de garanties.	
Un état nominatif des salariés dont le contrat de travail est suspendu.	
La liste des salariés à transférer dans le cadre d'une opération juridique (reprise, fusion, absorption)	
Si vous n'utilisez pas la DSN : les demandes individuelles d'affiliation/radiation pour chaque salarié à assurer ou un état ou fichier nominatif du personnel à assurer par catégorie professionnelle indiquant notamment pour chaque intéressé(e) son numéro de Sécurité sociale, ses nom et prénom, son adresse, sa date et lieu de naissance (CP, ville, pays), sa date d'embauche.	

APICIL PRÉVOYANCE

Institution de prévoyance régie par le titre III du livre IX du Code de la Sécurité sociale. Enregistrée au répertoire SIRENE N° 321 862 500 51 boulevard Marius Vivier-Merle TSA 95568 69501 LYON CEDEX 03 www.apicil.com

DEMANDE D'ADHÉSION COLLECTIVEPRÉVOYANCE





API0000101343

CCN 66

Établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966 IDCC : 413

À remplir par l'entreprise et à renvoyer à votre conseiller commercial ou courtier.

Votre conseiller			
Nom:			
Code :			
Tél. :			
Cadre réservé à la gestion			
N° devis :			
Date du devis :			

Nouvelle adhésion Modification d'adhésion				
		ENTREPRISE		
N° SIRET :				
Dénomination ou raison socia	le:			
Forme juridique :		Date de création	de l'entreprise :	
Adresse :				
Code postal :	Ville :			
Tél. :	E-mai	il:		
Dénomination et adresse du s	siège social (si différentes):		
Code NACE :				
IDCC - Convention collective			Adhérent au syndicat NEX	
Assureurs précédents : □AG2	R □MUTEX □MALA	KOFF HUMANIS □AUT	RE (à préciser) :	
		DIRIGEANT(E)		
Nom d'usage du représentant	légal :	Nom de	e naissance :	
Prénom :		Agissant en qualité	de:	
Date naissance ://.	Lieu naissance (co	de postal/ville/pays) :		
Bénéficiaires effectifs =			ement ou indirecteme	
	capital ou des droits Code monétaire et fin		un pouvoir de contrôle	e (Article R 561-1 du
	1	2	3	4
Nom d'usage				
Nom de naissance				
Prénoms				
Date de naissance				
Lieu de naissance (code postal/ville/pays)				
Parts/actions détenues				
Bénéficiaire effectif depuis le				

☐ L'entreprise déclare ne pas avoir de bénéficiaires effectifs

En l'absence de bénéficiaires effectifs, remplir uniquement les informations relatives au représentant légal.

APICIL PRÉVOYANCE

Institution de prévoyance régie par le titre III du livre IX du Code de la Sécurité sociale. Enregistrée au répertoire SIRENE N° 321 862 500 51 boulevard Marius Vivier-Merle TSA 95568 69501 LYON CEDEX 03 www.apicil.com

CONTACT DANS L'ENTREPRISE						
Nom de la personne à contacter p	oour le suivi du dossier :					
Fonction:		Tél. :				
E-mail (pour faciliter nos echang	ges) :					
	CABINET CO	OMPTABLE				
Nom du cabinet :						
Nom de la personne à contacter	r pour le suivi du dossier :					
	Ville :					
Tél. :						
	EFFEC					
Effectif global de l'entreprise : .	Effectif personnel cad	lre (1): Effect	if personnel r	non-cadre ⁽²⁾	:	
Anciens salariés bénéficiaires de	e la portabilité des droits :					
(1) Salariés relevant des art.						
(2) Salariés ne relevant pas d	les art. 4 et 4bis de la CCN de 1	1947				
	SINISTRES	EN COURS				
Par « sinistres en cours » il faut entendre : le personnel (y compris ceux en portabilité ou dont le contrat de travail est suspendu, voire résilié) en arrêt de travail, indemnisé ou non, au titre de l'Assurance Maladie ou par un précédent organisme assureur complémentaire, en accident du travail ou maladie professionnelle, en invalidité, ou encore en mi-temps thérapeutique, à la date d'effet des garanties.						
Avez-vous des sinistres en c	ours sur votre effectif, connus	à ce jour ? * 🔲 Oui	☐ Non			
vous rapprocher de votre comn	tableaux de déclaration des sinis nercial ou de votre courtier afin qu r avec votre demande d'adhésion.					
	es en cours est obligatoire afir	n de pouvoir estimer le tai	rif au plus jus	ste, en tenan	t compte de	
cette reprise de passif. L'ent	reprise s'engage à déclarer	tous les arrêts de tra	vail à la d	ate de la	proposition	
	x arrêts sont survenus entre o à l'assureur. L'Institution ne p					
salariés (ou anciens salariés	s) non déclarés au titre de la dé	eclaration des sinistres e	en cours.	-		
En cas de réticence ou de fauss	e déclaration intentionnelle de l'ad	lhérent, l'Institution pourra	a demander l'	annulation d	u contrat.	
	GARANTIES RETENU	ES ET COTISATIO	NS			
Les garanties et conditions sont celles prévues dans l'avenant n° 322 révisé par les avenants n° 332, 335, 347, 357 et l'avenant 362 du 16 Septembre 2021 de la CCN des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966, relatifs aux régimes de prévoyance collectifs.						
	[
COLLÈGE ASSURÉ	☐ Personnel cadre ☐ Personnel non-cadre	Effectif: Effectif:				
	- Fersonner non-caure	Lifecul				
DATE D'EFFET DEMANDÉE						
CAPANTIES COLLÈCE ASSURÉ TAUX DE COTISATION (1)						
	GARANTIES	COLLÈGE ASSURÉ	TA	TB	TC	
	□ Dágimo conventiannel	Personnel cadre	2,49 %	3,75 %	3,75 %	
CONTRAT COLLECTIF À ADHÉSION OBLIGATOIRE	☐ Régime conventionnel	Personnel non-cadre	2,49 %	2,49 %		
CONTRAT COLLECTIF	☐ Régime conventionnel +	Personnel cadre	3,41 %	5,89 %	5,89 %	
FACULTATIF A ADHÉSION	option franchise à 30 jours	Personnel non-cadre	3,41 %	4,63 %		
OBLIGATOIRE (rachat de franchise)	☐ Régime conventionnel +	Personnel cadre	2,74 %	4,62 %	4,62 %	

APICIL PRÉVOYANCE

Institution de prévoyance régie par le titre III du livre IX du Code de la Sécurité sociale. Enregistrée au répertoire SIRENE N° 321 862 500

Personnel non-cadre

51 boulevard Marius Vivier-Merle TSA 95568 69501 LYON CEDEX 03 www.apicil.com

3,36 %

2,74 %

☐ Régime conventionnel + option franchise à 60 jours

CONTRAT COLLECTIF FACULTATIF À ADHÉSION OBLIGATOIRE (options renfort garanties Décès)	□ Option Décès – IAD	Personnel cadre Personnel non-cadre	+ 0,23 %	+ 0,23 %	+ 0,23 %
	☐ Option Décès - IAD + Allocation Obsèques	Personnel cadre Personnel non-cadre	+ 0,27 %	+ 0,27 %	+ 0,27 %
	☐ Option Décès - IAD Accidentel	Personnel cadre Personnel non-cadre	+ 0,14 %	+ 0,14 %	+ 0,14 %

(1) En vigueur à compter du 01/01/2024

TA : fraction de salaire inférieure ou égale au PASS | TB : fraction de salaire comprise entre 1 fois et 4 fois le PASS | TC : fraction de salaire comprise entre 4 fois et 8 fois le PASS | PASS : Plafond Annuel de la Sécurité Sociale | IAD : Invalidité Absolue et Définitive

DÉCLARATIONS ET SIGNATURE

Je soussigné(e) :	
Nom d'usage du signataire :	Nom de naissance :
Prénom :	E-mail :
Date naissance :/Lieu naissance (cod	de postal/ville/pays) :
agissant en qualité de	représentant l'entreprise,
collectif à adhésion obligatoire du régime de prévoya services pour personnes inadaptées et handica prévoyance régie par le titre III du livre IX du Code Vivier-Merle, TSA 95568, 69501 LYON CEDEX 03. Cette adhésion permet à l'entreprise d'être en conforn les avenants n° 332, 335, 347, 357 et l'avenant prévoyance dans le cadre de la Convention Colleinadaptées et handicapées du 15 mars 1966. L'entreprise déclare avoir pris connaissance des condition Dès l'enregistrement de l'adhésion, APICIL Prévoyance par l'entreprise. Cette notice doit être obligatoirement d'APICIL Prévoyance s'engage à respecter les disposition prévues par la loi ou nécessaires à l'évolution dudit acc de reconnais que le conseiller m'a bien remis le docume de reconnais avoir reçu l'information nécessaire me per besoins de l'entreprise et de ses salariés. De déclare sur l'honneur que l'ensemble des informatiréalité.	ns de l'accord conventionnel de prévoyance et à procéder aux informations cord. ent d'information sur le produit d'assurance ainsi que la fiche conseil. mettant de déterminer si le contrat de prévoyance proposé est adapté aux cons portées sur cette demande d'adhésion est strictement conforme à la complétée et signée, au centre de gestion accompagnée des pièces
Date :	
Cachet de l'entreprise :	Signature* : Précédée de la mention « Lu et approuvé »
*Si le signataire n'est pas le représentant légal,	
	gistrées dans un fichier informatisé par APICIL Prévoyance pour la gestion on d'un contrat. Des traitements sont également mis en œuvre dans le cadre

Les informations recueillies sur ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par **APICIL Prévoyance** pour la gestion des contrats. La base légale du traitement est l'exécution d'un contrat. Des traitements sont également mis en œuvre dans le cadre de l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur ou basés sur notre intérêt légitime, comme la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que la lutte contre la fraude.

Les données collectées pourront être communiquées aux entités du Groupe APICIL, à ses partenaires et sous-traitants éventuels ainsi qu'aux tiers dûment habilités lorsque cette communication est strictement nécessaire pour les finalités déclarées.

Les données personnelles recueillies ne sont pas conservées au-delà de la durée nécessaire à la finalité de leur traitement et des durées de prescription légale applicable en fonction du type de données collectées.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également retirer votre consentement, vous opposer au traitement de vos données, exercer votre droit à la portabilité ou définir des directives post mortem. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez écrire à dpo@apicil.com ou à l'adresse : APICIL Prévoyance – Délégué à la protection des données (DPO) – Direction des Systèmes d'Information – 51 boulevard Marius Vivier-Merle, 69003 Lyon.

APICIL PRÉVOYANCE

Institution de prévoyance régie par le titre III du livre IX du Code de la Sécurité sociale. Enregistrée au répertoire SIRENE N° 321 862 500 51 boulevard Marius Vivier-Merle TSA 95568 69501 LYON CEDEX 03 www.apicil.com

Si vous estimez que vos droits ne son www.apicil.com/protection-des-donn	t pas respectés, vous pouvez adres: ees-personnelles.	ser une réclamati	on à la CNIL. Plus de détails sur
APICIL PRÉVOYANCE	Institution de prévoyance régie par le 1 IX du Code de la Sécurité sociale. Enregistrée au répertoire SIRENE N° 32		51 boulevard Marius Vivier-Merle TSA 95568 69501 LYON CEDEX 03 www.apicil.com